



CARTE D'IDENTITE DE L'ASSOCIATION ACCUEIL ET LOISIRS DES ENFANTS EN HAUTE-MAURIENNE

18 ans d'histoire

L'idée de départ rassemble en 1990, deux couples : Michel et Catherine Choiseau, Patrick et Claudine Pacalon qui ont la volonté de répondre à un double besoin :

- 1/ 1 besoin lié à la garde d'enfant et à l'animation sur le territoire de la haute Maurienne
- 2/ 1 besoin lié au développement de l'emploi.

Ces futurs dirigeants pensent s'organiser autour de leurs compétences spécifiques (petite enfance, animation, gestion, communication). Ils sont dotés de moyens limités et munis de leur seule volonté, font le choix de mettre en place une structure associative, dotée de la capacité juridique et pouvant recevoir des subventions.

La qualité des relations avec la commune de Lanslebourg et le savoir-faire reconnu des dirigeants et des salariés, en font très vite une association gestionnaire d'établissements pour l'enfance.

Quelques dates

- Décembre 1990 : La première structure d'accueil s'ouvre sur Lanslebourg. Les travaux de construction du lieu sont pris en charge par la commune. L'association devient gestionnaire. La commune entre au Conseil d'Administration de l'association.
- 1993, très vite l'association est sollicitée par la commune de Termignon pour ouvrir une deuxième structure. Même processus que pour Lanslebourg.
- 1996: Les p'tits marrons quitte le quartier Napoléon pour rejoindre le pied de piste de Lanslebourg. La fréquentation de la structure bondit de 35%
- 1999 : Signature de la première DSP. L'activité d'exploitation de l'établissement et des services liés à l'enfance est régie par une convention de délégation de service public pour trois ans et par des agréments délivrés par les services de la DDJS, la DVS et la CAF.
- 2003 : Sollicité par la Commune de Bonneval, l'association ouvre une troisième structure.

Activité : Gestion d'établissements spécifiques à l'accueil et à l'animation des enfants sur le territoire de la Haute Maurienne

Agréments :

- Direction de la Vie Sociale (Conseil Général de la Savoie)
Contrôle assuré par la Protection Maternelle et Infantile
- Direction de la Jeunesse et des Sports
- Caisse d'Allocation Familiale (Contrat Enfance et PSU).

Le contrat PSU, pour l'accueil des enfants de 3mois –4ans, permet de faire bénéficier des tarifs préférentiel réservés aux habitants du pays calculé sur les revenus de la famille. A savoir les familles peuvent payer de 0.31€minimum à 2.1€maximum de l'heure.

Adresse : Chalet « Les Sablons » - 73480 Val Cenis Lanslebourg

Téléphone : 04 79 05 80 01

Numéro Siret : 38206012700018

Date de création : 7 décembre 1990

Forme juridique : Association Loi 1901

Objectifs : L'association a pour buts :

- d'étudier les besoins, définir, un projet éducatif et mettre en place tous les moyens nécessaires pour rendre plus performant l'accueil des enfants de la population permanente et des vacanciers de Haute Maurienne.

- de mettre en œuvre des services d'accueil et de loisirs des enfants

- de gérer ces services,

- d'apporter des prestations de formation et d'assistance aux collectivités locales, structures touristiques, entreprises.

Ces objectifs s'inscrivent dans le développement touristique et social de la Haute Maurienne et de ses communes.

Administration : Le président est Monsieur Patrick PACALON Le Conseil d'Administration est composé du trésorier : Jean Lignier et d'une secrétaire : Catherine Reynaud.

Le personnel :

2 Postes à l'année, la directrice de l'association Mme Claudine Pacalon et la responsable de Bonneval sur Arc : Christiane Carriou. Ainsi que 11 postes saisonniers l'hiver et 7 postes saisonniers l'été.

Les partenaires :

- Les communes de Lanslebourg, Bonneval et Termignon.

- La Direction de la Vie Sociale

- La Direction de la Jeunesse et des Sports

- La Caisse d'Allocations Familiales de Savoie.